

Activation du TAG 2008

Le TAG 2008 est livré pré-activé depuis l'usine. Aucune activation supplémentaire n'est requise.

Montage du TAG 2008

Fixez le TAG 2008 à l'aide de ruban adhésif double face ou d'un adhésif industriel. Consultez le [document de conseils de montage général](#) pour des directives de montage détaillées.

Remplacement des batteries

Les batteries du TAG 2008 ne sont pas remplaçables. Lorsque la batterie est épuisée, l'ensemble de l'appareil doit être remplacé.

Consigne de sécurité – appareil soumis à un fort impact mécanique

Risque de défaillance retardée de la batterie et de danger chimique

Si un appareil a été heurté, écrasé ou frappé par un objet lourd (par exemple un chariot élévateur, un conteneur, une palette ou une charge tombante), les composants internes et la batterie peuvent être endommagés même si aucun dommage externe n'est visible. De tels dommages peuvent entraîner une surchauffe, une fuite ou une défaillance retardée.

Si un appareil a été soumis à un fort impact mécanique, les mesures de sécurité obligatoires suivantes doivent être prises :

#	Action	Détails
1	Ne pas toucher l'appareil	Ne pas déplacer, soulever, ouvrir, secouer ou inspecter l'appareil immédiatement après l'impact. Les dommages internes peuvent provoquer des réactions retardées.
2	Maintenir une distance de sécurité minimale	Maintenir une distance d'au moins 5 mètres de l'appareil. Éloigner tout le personnel pendant cette période.
3	Attendre au moins 10 minutes	L'appareil doit rester intact et non perturbé pendant un minimum de 10 minutes après l'impact. Ce temps d'attente permet aux réactions thermiques ou chimiques retardées potentielles de se manifester.
4	Observer à distance de sécurité	Surveiller les signes d'alerte : fumée, vapeur ou odeur inhabituelle ; dégagement de chaleur ; fuite de liquide ; sifflements, craquements ou bruits d'éclatement.
5	Après la période d'attente	Si une condition anormale est observée, isoler immédiatement la zone et notifier le personnel de sécurité ou de supervision responsable. L'appareil doit être mis en quarantaine et traité conformément aux procédures de sécurité et d'élimination des batteries. L'appareil ne doit pas être utilisé.

Un appareil peut sembler intact et être néanmoins dangereux. Un fonctionnement normal après un impact ne signifie PAS que l'appareil est sûr. Le non-respect de cette consigne de sécurité peut entraîner des blessures graves, un incendie ou une exposition chimique.